



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

bureaux de poste

Question écrite n° 132437

Texte de la question

M. Jacques Valax attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur l'avenir du service postal en France. Il s'inquiète des conséquences de la fermeture de nombreux bureaux de poste notamment en milieu rural et déplore une diminution du nombre de guichetiers et des heures d'ouverture au public. Cette diminution des heures d'ouverture entraîne inévitablement une baisse de la fréquentation de ces lieux, les usagers n'étant pas informés des heures précises d'ouverture. Ces derniers sont donc les premières victimes de cette politique et sont souvent contraints d'effectuer de longs trajets afin d'obtenir ce qui relève pourtant du service public de proximité. Il est donc regrettable que ces décisions de fermeture d'organisation ne tiennent pas compte des caractéristiques de nos territoires et de la vie des élus locaux. Le désengagement de La Poste ne peut se justifier par les seules considérations de rationalisation et de rendement économique. Il est donc indispensable d'inscrire la question de l'organisation des services publics et du service postal en particulier dans une approche globale d'aménagement du territoire construite en étroite collaboration avec l'ensemble des élus et des usagers. Il souhaiterait donc connaître les mesures du Gouvernement pour arrêter et maintenir ces services de proximité sur l'ensemble du territoire et notamment dans le Tarn.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Valax](#)

Circonscription : Tarn (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 132437

Rubrique : Postes

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er mai 2012, page 3223

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)